

## Opération d'acquisition de composteurs individuels de jardin

La gestion des déchets ménagers est un enjeu majeur pour les années à venir en terme économique et en terme de protection de l'environnement.

En effet, savez-vous que 30% du contenu de notre poubelle correspond aux déchets organiques biodégradables.

Pour limiter le volume de déchets ménagers produits et donc faire un petit geste pour notre planète, votre commune vous propose de transformer ces déchets organiques en produit fertile naturel grâce à la mise à disposition de composteurs individuels de jardins.

Le compost résulte de la décomposition de déchets organiques.

Les matériaux compostables sont :

- épluchures de légumes ;
- sachets de thé ;
- reste de repas (sauf viande),
- pain rassis ;
- marc de café et filtres etc.

**Déchets organiques  
provenant de notre  
cuisine**

- tontes de pelouse ;
- fleurs et plantes ;
- feuilles mortes ;
- petits branchages etc.

**Déchets organiques  
provenant de notre  
jardin**

La commune de Bolquère a décidé de s'engager dans une démarche écologique en commandant au Sydetom 66 une vingtaine de composteurs.

Les personnes intéressées par l'acquisition de ces composteurs doivent se faire inscrire en mairie avant le **mercredi 31 mars 2010**.

**La participation demandée à chaque candidat est de 15€.**